



Pully, le 7 mars 2024 / Plein succès pour l'augmentation de capital du Cronos Immo Fund

Toutes les parts ont été souscrites, pour un montant de plus de 45 millions de francs. Les capitaux levés seront utilisés pour de nouveaux projets, des investissements dans la durabilité et une réduction de l'endettement.

La 10ème augmentation de capital ordinaire réalisée pour le compte du Cronos Immo Fund, qui s'est déroulée du 20 février au 4 mars 2024, a été largement plébiscitée par les investisseurs. L'intégralité des 423'962 nouvelles parts ont été souscrites, ce qui représente un montant d'environ 45 millions de francs. Elles seront libérées en date du 11 mars 2024.

"Les fonds générés lors de cette émission seront consacrés au financement de 7 projets en cours de construction et à la rénovation de plusieurs immeubles, avec comme objectif le rajeunissement et l'amélioration des performances énergétiques de notre parc immobilier", explique Hervé Mützenberg, directeur de Cronos Finance SA, la direction de fonds. Il ajoute qu'une partie des capitaux sera également utilisée pour réduire le ratio d'endettement du fonds.

Les apports en nature vont continuer

Cette augmentation de capital ne va pas empêcher Cronos Immo Fund de continuer à privilégier les opérations d'apport en nature (swaps), poursuit Hervé Mützenberg. En effet, Cronos Finance SA est le précurseur et leader en Suisse romande de ces opérations de swaps, un domaine où la direction de fonds possède désormais une réelle expertise. D'ailleurs, près de 40% du volume du parc immobilier a été acquis lors de telles opérations réalisées avec des propriétaires immobiliers privés. Pour rappel, Cronos Immo Fund détient à ce jour 86 immeubles, dont 90% sont résidentiels, situés principalement en Suisse romande sur l'arc lémanique. Ses actifs totaux se montent à CHF 975 millions.

Un fonds coté à la bourse suisse depuis 2 ans, défiscalisé pour les investisseurs

Cronos Immo Fund est un fonds de placement de droit suisse relevant du type « fonds immobiliers » au sens de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux du 23 juin 2006 (LPCC).

Lancé le 20 septembre 2016, autorisé par la FINMA, Cronos Immo Fund est coté à la bourse suisse SIX Swiss Exchange depuis le 20 septembre 2022. Il est donc non seulement ouvert au public, mais comme les immeubles sont détenus par le fonds en propriété foncière directe, les investisseurs sont exonérés d'impôts sur le revenu et la fortune.



Cronos Finance SA, qui assume le mandat de direction de fonds depuis le 1er mai 2019, a géré cette augmentation de capital. Le négoce des droits préférentiels de souscription a été assuré par la SIX Swiss Exchange jusqu'au 1^{er} mars 2024. La banque dépositaire, BCV à Lausanne, a mis en œuvre l'émission. "Tout s'est vraiment bien passé, et je tiens à remercier chaleureusement nos partenaires pour leur efficacité et les investisseurs pour leur confiance renouvelée", conclut Hervé Mützenberg.



Cronos Finance SA
Chemin de la Damataire 28
1009 Pully
www.cronosfinance.ch

Relation investisseurs :

Hervé Mützenberg

Tél : +41 21 331 28 15

E-mail : h.mutzenberg@cronosfinance.ch

Pascal Roux

Tél : +41 21 331 28 07

E-mail : p.roux@cronosfinance.ch